

COMMUNIQUÉ DE PRESSE LE 2 AVRIL 2020

FONDS TERRITORIAL RÉSILIENCE

Unir nos forces pour sauver nos petites entreprises

« Nos collectivités ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. Avec l'appui de la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et Le Mans Métropole mutualisent leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : le **Fonds territorial Résilience**.

Un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins, sous la forme d'une avance remboursable, dont le montant s'échelonne entre 3500 et 10 000 €.

Notre objectif est de répondre en priorité aux besoins de trésorerie de nos commerçants, artisans, TPE, auto-entrepreneurs qui subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie. Et surtout de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés, puisque notre Fonds s'adresse à toutes celles qui n'auraient pas été éligibles au Fonds de solidarité national.

Notre action commune vise à amplifier les moyens mobilisés pour éviter à tout prix qu'à la crise sanitaire s'ajoute un désastre économique et social. »

Christelle Morançais, Dominique Le Mèner et Stéphane Le Foll



Christelle Morançais

Présidente de la Région
des Pays de la Loire



Stéphane Le Foll

Maire-Président de Le Mans Métropole
Ancien Ministre



Dominique Le Mèner

Président du Département
de la Sarthe

La Région a déjà mobilisé 56 millions d'euros pour soutenir l'économie locale, mais il faut se rendre à l'évidence : un défi de cette ampleur nécessite une réponse collective et solidaire des territoires ! C'est le sens de l'appel à la mobilisation que j'ai lancé, et auquel les Présidents du Département de la Sarthe et de Le Mans Métropole ont répondu favorablement.

Notre objectif commun est clair : unir nos moyens pour amplifier l'aide en direction des entreprises en difficulté, et notamment les plus petites d'entre elles qui sont le poumon de nos territoires...

Je vous confirme le plein engagement de Le Mans Métropole aux côtés de la Région des Pays de la Loire et du Département de la Sarthe afin d'aider les entreprises de notre territoire. La crise sanitaire que nous vivons aura de graves conséquences sur l'ensemble du tissu économique c'est pourquoi nous agissons vite et de manière concertée.

Le Conseil départemental, premier partenaire de proximité des territoires, s'engage en faveur des commerçants, artisans, auto-entrepreneurs et des petites entreprises qui, chaque jour, participent à leur développement, les animent et les font vivre. Aux côtés de la Région, de la Communauté Urbaine Le Mans Métropole et des EPCL qui souhaiteraient nous rejoindre, nous contribuerons ensemble au maintien et à la relance de l'activité économique et commerciale, partout dans notre département. Aider les petites entreprises, c'est agir sur le quotidien de tous les Sarthois !

**UNE PLATEFORME WEB SERA MISE EN PLACE DANS LES PROCHAINS JOURS.
LES ENTREPRISES PEUVENT D'ORES ET DÉJÀ FORMULER LEUR DEMANDE À :**
resilience@paysdelaloire.fr ou contacter le numéro vert 0 800 100 200

0 800 100 200

Service & appel gratuits